

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Dans le cadre de sa mission d'éducation aux droits humains, Amnesty International vous propose une projection du film « **Du silence et des ombres** », **le jeudi 12 avril 2012, à 9 h, au Cinéma des Cinéastes**. Cette projection est destinée aux élèves des collèges.

La projection sera suivie d'un débat animé par Anne Denis, responsable de la commission « peine de mort » d'Amnesty International France.

Les objectifs d'Amnesty International

Amnesty International, Prix Nobel de la Paix, lutte contre les violations des droits humains, en particulier combat le racisme et l'intolérance et milite pour l'abolition de la peine de mort.

Le film

L'action, racontée à travers le regard d'une fillette de 6 ans, prend place dans une petite ville du Sud des États-Unis, au début des années 1930. Elle met en scène deux enfants, un frère et une soeur, qui vont être confrontés au monde des adultes lorsque leur père avocat accepte de défendre un Noir accusé à tort d'avoir violé une Blanche.

Ce film de Robert Mulligan, sorti en 1962, ressorti en salles en 2010, est tiré d'un roman culte aux États-Unis: « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » de Harper Lee. *Du silence et des ombres* traite de la justice à travers son beau personnage d'avocat incarné par Grégory Peck.

Trois Oscars ont été décernés à ce film humaniste, vibrant plaidoyer contre le racisme et la peine de mort et appel à la tolérance.

Informations pratiques

Lieu : Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy 75017 Paris, métro : Place de Clichy

Date et heure : jeudi 12 avril 2012 à 9 h.

Durée : 2h40, film + débat

Prix des places : 4 €, une place gratuite pour accompagnateur de 8 élèves (paiement par chèque à la caisse du cinéma en arrivant)

Réservation par téléphone au cinéma 01 53 42 40 32 ou par courriel sfangain@larp.fr

Contacts Amnesty : Chantal Artaud 01 47 66 11 58

Marie-Françoise Ingelaere 01 42 67 32 43